

Beaucoup de candidats ont préféré attendre à l'Automne pour se préparer plus sérieusement aux examens. De ceux qui se sont présentés, une vingtaine environ, quatre ont répondu suffisamment aux examinateurs pour échapper aux mauvaises notes.

Les faits sont par eux-mêmes assez éloquents pour se passer de commentaires ; d'autant plus que ces examens ont été moins sévères que ceux des universités.

A l'avenir le président du Collège sera salarié.

Cette décision avait déjà été prise par l'ancienne administration mais, jusqu'à ce jour, le président actuel avait généralement refusé cette indemnité et conséquemment il a soulevé devant l'assemblée la question de l'abolition du bonus.

Lorsque vint la considération de cet article du programme, M. le docteur Lachapelle donna les raisons qui lui ont fait mettre cette question à l'ordre du jour : Jusqu'ici, dit-il, il a refusé de toucher ce bonus parce qu'il considère l'honneur qui rejaillit sur le président du Collège des médecins et chirurgiens comme un salaire suffisant pour l'occupation d'une telle charge; par conséquent il serait heureux si quelqu'un voulait bien présenter une motion à l'effet d'abolir ce bonus.

Quelques gouverneurs s'opposent à ce désir et, personne ne se levant pour faire une proposition dans le sens voulu par le président, ce dernier est prié de toucher son salaire de cette année et même celui de l'année dernière : ce qu'il a fait.

L'étude de trois questions de la plus haute importance a été renvoyée à l'automne afin de permettre aux médecins de se bien renseigner sur la valeur du programme de révision des études médicales en même temps que sur le projet de loi Roddick et sur le tarif médical.

Monsieur le Dr Cléroux, rapporteur du comité de révision du programme d'études médicales dépose son rapport en même temps que le contre rapport de monsieur le docteur L. J. A. Simard. Ces deux documents ne sont pas communiqués à l'assemblée qui en connaît à peine les grandes lignes ; mais nous pouvons dire, l'ayant appris d'autre source, que le programme de monsieur le docteur Cléroux renverse un peu nos idées sur la manière de faire des études. Quelques utilitaires que nous voulions être, nous n'en sommes pas encore rendus à croire que la théorie est d'un importance secondaire et que les leçons de pharmacologie peuvent suppléer celles de matière médicale.